

# La France sous les projecteurs: Un appel urgent pour réinventer la coopération sanitaire en Afrique

*Le mardi 20 juin 2023, l'Académie Nationale de Médecine a fait entendre sa voix de manière officielle à travers [un rapport](#) adopté par une majorité de 65 voix pour, 6 voix contre et 7 abstentions. Ce rapport, porteur d'une prise de position claire, met en lumière les lacunes et les défis auxquels la coopération sanitaire française est confrontée dans ses relations avec les pays à ressources limitées.*



Malgré un passé glorieux de collaboration et d'expertise, la France semble ne plus être à la hauteur des attentes de ces nations en termes de soutien sanitaire. L'histoire de la France dans le domaine de la coopération sanitaire avec les pays en développement remonte à plusieurs décennies. L'expertise médicale, les financements substantiels et les partenariats de recherche ont constitué les piliers de cette relation. Cependant, [le rapport](#) évoque un écart grandissant entre les promesses et la réalité de cette collaboration.

Le rapport pointe du doigt des choix stratégiques qui ont préféré privilégier les activités multilatérales au détriment des actions bilatérales insuffisamment financées. Cette

approche a conduit à un manque de programmation, de coordination, de suivi et d'évaluation des projets.

En conséquence, le soutien aux maladies chroniques non transmissibles ainsi qu'à la lutte contre les carences chirurgicales est demeuré insuffisant a mentionné le rapport.

L'expertise française, qui a longtemps été un atout majeur, ne parvient plus à répondre aux besoins de gouvernance des organismes internationaux, à la formation en santé mondiale et à la coordination des actions sur le terrain, tout en interagissant avec les partenaires européens.

Face à ces constats, [le rapport](#) émet des recommandations cruciales pour rétablir la cohérence, l'efficacité et la visibilité de la coopération sanitaire française. L'une des propositions phares consiste à mettre en place un Haut Conseil en Santé mondiale. Ce conseil serait chargé de définir, élaborer, suivre et évaluer une stratégie globale de coopération sanitaire entre la France et les pays à ressources limitées. Cette initiative pourrait offrir une plateforme pour une planification à long terme, une coordination efficace et une mise en œuvre judicieuse des projets de santé.

Retenons que le rapport de l'Académie Nationale de Médecine sonne comme un appel à l'action pour la France afin qu'elle revitalise sa coopération sanitaire avec les pays à ressources limitées. L'objectif est de rétablir un partenariat solide, engagé et efficace, tout en faisant face aux défis émergents et en garantissant que l'expertise française continue de jouer un rôle majeur dans la santé

mondiale.

***Megan Valère SOSSOU***